

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2021

MESURES DE JUSTICE SOCIALE - (N° 3970)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° AS10

présenté par

Mme Dubié, rapporteure et M. Peu, rapporteur

ARTICLE 3 BIS

Après le mot :

« sociale »,

supprimer la fin de l'article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.